L'écureuil

Juillet 2019

SOMMAIRE

- Les nouvelles de la municipalité
- Retour sur les 5 dernières années...
- Les nouvelles des associations communales
- Les jeux de l'écureuil
- Le calendrier des dates à retenir
- Les infos pratiques

Commune de MARCILLY LE CHÂTEL

LES INFOS DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Huguette Reynaud et Isabelle Thevenet

Suite au départ de Caroline Simonet, Huguette Reynaud est venue renforcer le secrétariat de mairie aux côtés d'Isabelle Thevenet. Elle vous accueille notamment les vendredis après-midi. Nous lui souhaitons la bienvenue!

A partir du 2 septembre nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi 14h - 18h

Mercredi 8h - 11h

Vendredi 14h - **18h30**

THD 42
Réseau fibre optique d'initiative publique

www.thd42.fr

LA POSTE, NOS FACTEURS ET LES CHIENS...

Propriétaires de chiens :

veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu avant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)

-une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Fermeture du bureau de poste de Marcilly du 12 au 31 août

SOMMAIRE

Les infos du secrétariat de mairie	2
Le mot du maire	3
Finances communales	4
Que faire des déchets verts...	7
Eau potable - eaux usées	8
CCAS	9
Le chantier de l'école	10
Le petit marché	11
La médiathèque	12
L'école primaire Jean Côte	13
Familles rurales	16
Centre de loisirs	18
Théâtre Familles rurales	19
Solution des jeux	19
Comité des fêtes	20
Entente Sportive Champdieu Marcilly	21
Les Vieilles Pierres	22
Les classes en 9	23
Groupe Vocal	24
Le Sou des écoles	26
Retour en images	27
Les jeux	31
Dates à retenir	32

Heures autorisées pour la tonte et autres travaux engendrant des nuisances sonores :

9h00-12h00 et 13h30-19h30 en semaine

9h00-12h00 et 15h00-19h00 le samedi

10h00-12h00 le dimanche et les jours fériés

Fourrière animale : M. Stéphane Davim, Domaine des Mûriers, Route de Chartre, 42130 St Etienne le Molard

Tel : 04 77 97 47 52

LE MOT DU MAIRE

Se comprendre…

Chaque jour est l'occasion de rencontres. Rencontres avec des agents de la commune, des élus, des nouveaux habitants, des responsables associatifs, des parents, des mariés, des enfants, des commerçants, des entreprises, des visiteurs… et même des animaux(1). C'est ce qui fait la richesse du mandat d'élu !

De façon formelle ou informelle à chaque fois c'est l'occasion de partager une vision sur un sujet. Parfois les avis divergent, des questions peuvent être « réactives », souvent la compréhension du sujet permet à chacun de mieux comprendre et de faire avancer le dossier. Je constate que la bonne volonté et la confiance sont des clés pour que ces échanges soient fructueux.

La vie communale c'est l'affaire de tous et de chacun. L'équipe municipale et les agents de la commune sont au service de chacun mais en ayant comme unique cap, l'intérêt commun. Il peut différer de l'intérêt particulier ! Il m'arrive aussi d'entendre la phrase suivante : je paye des impôts donc j'ai droit à… C'est alors pour moi l'occasion de rappeler que les droits engagent aussi des devoirs ! La participation à la vie de la cité c'est l'engagement de chacun pour apporter sa pierre au bien vivre ensemble. Il m'est parfois triste de constater lors de réunions d'informations ou de débats que la salle reste peu remplie, le taux d'abstention conséquent lors des élections… La communication est un art qui ne peut se pratiquer seul !

L'information est partout et parfois nous noie. En lisant ce journal de la commune, vous apprendrez peut être des nouvelles sur tel ou tel point de la vie de notre village. Ce numéro est aussi l'occasion avant la fin de cette mandature de revenir sur différents sujets traités, d'expliquer par exemple que les impôts communaux sont restés stables et de comprendre comment le budget est géré.

C'est par des échanges et un engagement de chacun, qu'ensemble nous pourrons poursuivre notre vie « en commun » au sein de la commune de Marcilly le Châtel. Et si vous aussi étiez force de proposition ? Ce fût le cas pour beaucoup à travers la boîte à idée(2) mise à disposition en mairie. Merci pour cette collaboration qui ouvre des pistes pour avancer. Je reconnais qu'il faut expliquer, comprendre, choisir puis réaliser et que nos règles et organisations nous contraignent à apprendre la patience. Cependant en regardant le verre à moitié plein cela nous donne confiance pour poursuivre et remplir la partie à moitié vide !

Bonne lecture et bonnes vacances estivales,

Thierry Gouby

Maire de Marcilly le Châtel

(1) J'en profite pour rappeler que les chiens doivent rester chez eux et non pas divaguer sur l'espace public. Noter un numéro de téléphone sur le collier permettrait de retrouver le propriétaire rapidement. De plus le risque d'accident devrait inviter les propriétaires à être très attentif. Aussi les chiens trouvés seront automatiquement mis à la fourrière animale ! Voir aussi l'article sur les chiens et le facteur en page 2.

(2) La boite à idée reste en service et vous attend dans le hall d'accueil de la mairie.

FINANCES COMMUNALES

Suite au travail de la commission finances, le 07/02/2019, Odile Molle 1ère adjointe et d'Isabelle Thévenet secrétaire de mairie en charge de la comptabilité ont présenté à l'Inspecteur du Trésor Public de Boën les comptes de l'exercice 2018 ainsi que les prévisions pour 2019. Cette démarche a pour but de constater l'exactitude de la situation financière de la commune avant approbation par le Conseil Municipal et dépôt du budget en Sous-préfecture.

Résultat clôture 2018 : Budget Général

. Section de Fonctionnement : + 370 553,51€

. Section d'investissement : + 562 082,06€

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2018 le budget assainissement a été transféré à Loire Forez Agglomération. Sur cet exercice nous avons dû en réaliser la clôture. De ce fait, les résultats ci-dessus prennent en compte les montants imputés à l'assainissement : + 64 599€ en dépenses de fonctionnement et + 56 813€ en dépenses d'investissement.

Budget CCAS : + 687,52€

Le Conseil Municipal en date du 28 /02/2019 décide d'affecter les résultats comme suit : Au Budget Général 2019 : 105 954,95€ en recettes d'investissement et 264 598,56€ en recettes de fonctionnement.

BUDGET GENERAL 2018

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget 2019	Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget 2019
Caractère général	120 500	125 021	151 181	Excédent exercice antérieur	140 000	214 017	264 599
Charges de personnel	212 962	214 506	232 740	Atténuation des charges	1 332	1 330	
Autres charges courantes	88 277	57 202	50 492	Produits des services	23 832	40 120	54 250
Charges financières	3 164	355	7 900	Impôts et taxes	323 253	298 991	284 000
Charges exceptionnelles			64 599	Dotations	244 665	193 477	183 318
Dépenses imprévues			30 000	Autres produits de gestion courante	42 108	41 848	40 700
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	1 561	Opérations d'ordre	-		
Attribution compensation	160	23 624	23 690	Produits exceptionnels	853	3 038	6 616
Total dépenses réelles	426 624	422 269	562 163	Total recettes réelles	636 043	578 804	568 884
Virement à section investissement	162 447	235 627	271 320				
Total dépenses	589 071	657 896	833 483	Total recettes	776 043	792 821	833 483

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget 2019	Recettes	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget 2019
Solde antérieur d'investissement reporté	-			Solde report exécution	1 936	170 983	562 082
Attribution compensation Loire Forez	-	49 401	49 401	Excédent de fonctionnement	179 601	200 000	105 954
Emprunts et dettes assimilées	17 485	6 213	31 300	Virt de la section de fonctionnement	162 447	235 627	271 320
Immobilisations incorporelles	-		15 000	Subventions investissement reçues	32 666	48 072	439 659
Immobilisations corporelles	74 915	9 333	98 050	Taxes aménagement	15 740	11 984	10 000
Travaux	28 287	322 525	1 264 444	Dépôts et cautions	635	945	995
Cautions	635	920	1 000	TC TVA	9 830	16 929	54 438
Frais étude AVAP				Emprunt	-	500 000	70 000
Excédent reporté	-			Opérations d'ordre	1 561	1 561	1 561
Reversement LFA asst			56 814				
Total	121 322	388 392	1 516 009	Total	404 416	1 186 101	1 516 009

FINANCES COMMUNALES : FONCTIONNEMENT

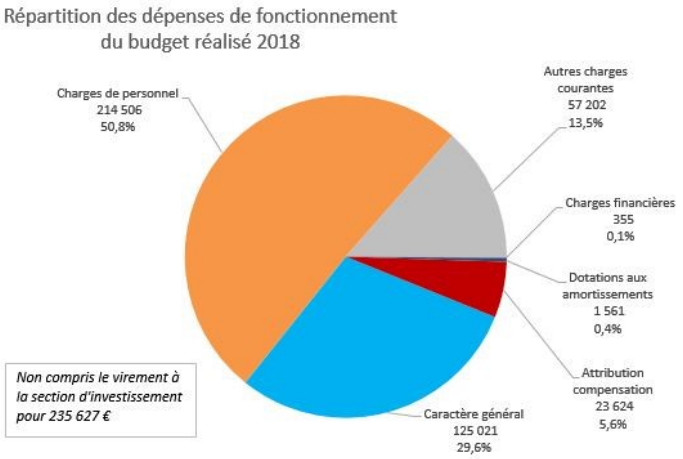

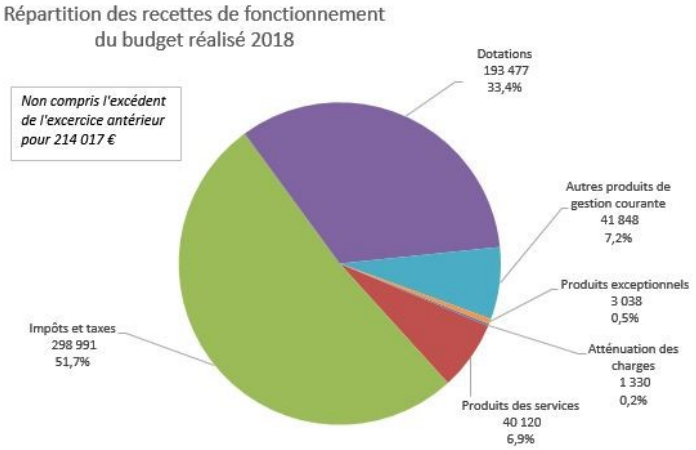

Concernant la section de fonctionnement entre 2017 et 2018, les dépenses « hors virement à la section d'investissement » ont baissé de 1,02% et passent ainsi de 426 626€ à 422 269€. Elles restent très maitrisées sur l'ensemble des comptes. Les charges du personnel représentent la part principale soit 214 506€. Il est à noter que depuis septembre 2018, une embauche à hauteur de 58 % a été réalisée pour la cantine. Depuis cette date, c'est en effet, la mairie qui gère ce service en remplacement du sou des écoles. En contrepartie, les tickets de cantine sont enregistrés en recette mais s'agissant d'un service, ils ne couvrent pas la totalité des dépenses. Les autres charges restent relativement stables.

Pour ce qui concerne les recettes, elles diminuent de 8,99% et passent de 636 043€ à 578 804€, cette baisse s'explique en partie par une diminution significative de la dotation de solidarité rurale -45 316€. Les impôts et taxes représentent la plus grosse part des recettes soit 298 991€ (51,65%). Viennent ensuite pour 193 477€ (33,42%) les dotations de l'Etat et participations, TVA…

FINANCES COMMUNALES : INVESTISSEMENT

En raison des travaux, ce budget 2018, n'est pas comparable aux années précédentes, les dépensent s'élèvent à 388 392€ dont 322 525€ de travaux. Elles comprennent les immobilisations en cours liées au démarrage de l'agrandissement de l'école pour un montant de 169 695€. Egalement l'aménagement de la place de l'église pour 105 625€ mais aussi une partie des travaux de la Garenne soit 47 204€. De plus 49 401€ ont été consacrés à la voirie, 6 212€ pour le remboursement de prêts, le solde étant de l'équipement mobilier et informatique.

Les recettes 2018 sont de 779 490€ elles intègrent 200 000€ d'excédent de fonctionnement, un emprunt pour travaux de 500 000€, des avances de subventions pour un montant de 48 072€, la récupération de la TVA sur les travaux de l'année précédente pour 16 929€, des taxes d'aménagement pour 11 984€, le solde soit 2505€ comprend les amortissements et cautions.

FINANCES COMMUNALES : PRÉVISIONNEL 2019

En 2014, en début de mandat, nous avons hérité d'une situation financière saine. Au cours de ces 5 années, le conseil municipal a eu le souci de présenter des budgets maitrisés et en même temps il a souhaité planifier des investissements nécessaires et réalistes (voirie, création de l'aire de jeux, accessibilité et mise aux normes sur plusieurs bâtiments, aménagement de la place de l'église, agrandissement et rénovation de l'école…)

De ce fait, 2019, va rester dans la lignée des années précédentes. Au regard des investissements engagés, les orientations se déclinent donc avec prudence.

En fonctionnement coté dépenses nous avons intégré ce qui est lié au service cantine et diminué les charges courantes par le choix d'un adjoint en moins. Les recettes devraient rester stables et nous devrions bénéficier d'une augmentation de nos dotations. Pour ce qui concerne les investissements, les dépenses prévues sont conséquentes : la rénovation de l'école se poursuit sur 2019 et représente l'essentiel des investissements soit 1 264 444€. A cela se rajoute 98 050€ pour divers postes : voirie, accessibilité du foot, poteaux incendie, équipements mobiliers, informatiques…. Les recettes intègrent la récupération de la TVA sur les travaux de 2018, Des subventions sont sollicitées pour faire face à ces dépenses conséquentes. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer une attribution à hauteur de 501 000€. Un prêt relais va permettre de gérer la trésorerie dans l'attente des subventions.

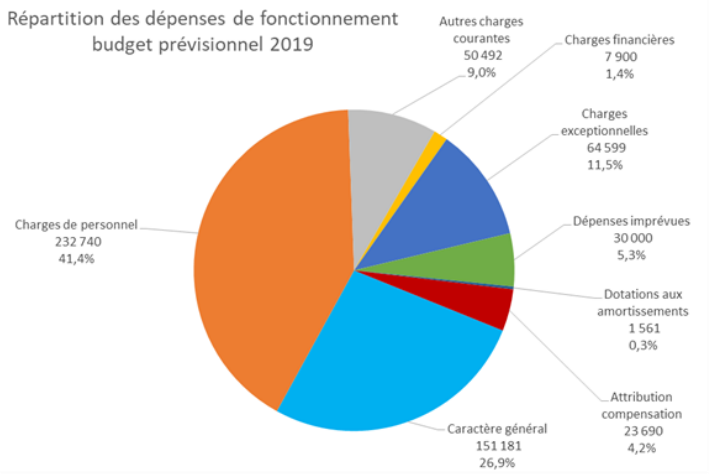

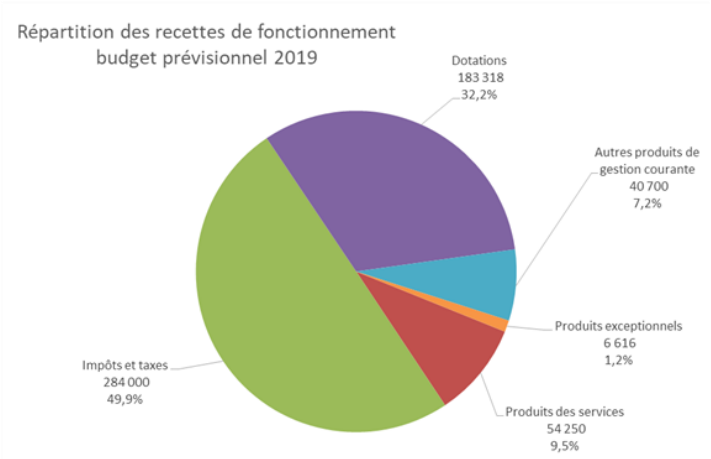

Au regard des investissements prévus, le prévisionnel 2019 s'est vu attribuer la somme de 271 320€ prise sur l'excédent de fonctionnement 2018

TAUX COMMUNAUX :

Lors du Conseil Municipal du 12/04/2019 il a été décidé de n'appliquer aucune augmentation. Ainsi les taux 2019 restent les suivants :

Taxe d'Habitation : 5,69 % - Taxe Foncière bâti : 10,10 % - Taxe Foncière non bâti : 39,49 %

EMPRUNTS :

En raison des transferts de compétences voirie et assainissement à Loire Forez Agglomération au 1er janvier 2018, il ne subsiste qu'un seul emprunt au 31/12/2018, il s'élève à 12 495€ ce qui représente une dette de 9€ par habitant.

Par contre au regard des investissements programmés, la situation de la dette va connaitre une évolution significative, un emprunt de 500 000€ a été contracté pour les investissements des travaux de l'école.

LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX : QUELLES ALTERNATIVES?

Interdiction du brûlage des déchets verts : pourquoi et quelles alternatives (extrait de « *Alternatives au brûlage des déchets verts, les collectivités se mobilisent* » de l'ADEME) :
Le brûlage des déchets verts à l'air libre émet des gaz à effet de serre tels **que le méthane et le dioxyde de carbone**, qui jouent un rôle dans le dérèglement climatique.

Réglementation française sur le BRÛLAGE

En France, les déchets verts font partie des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre est interdit par l'article 84 (circulaire du 9 août 1978) du Règlement sanitaire départemental type (RSDT), il constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets et sert de référence à tous les Règlements sanitaires départementaux (RSD).

La circulaire du 18 novembre 2011 est relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Cette circulaire rappelle un certain nombre de bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, notamment concernant les déchets verts des ménages et les déchets verts municipaux.

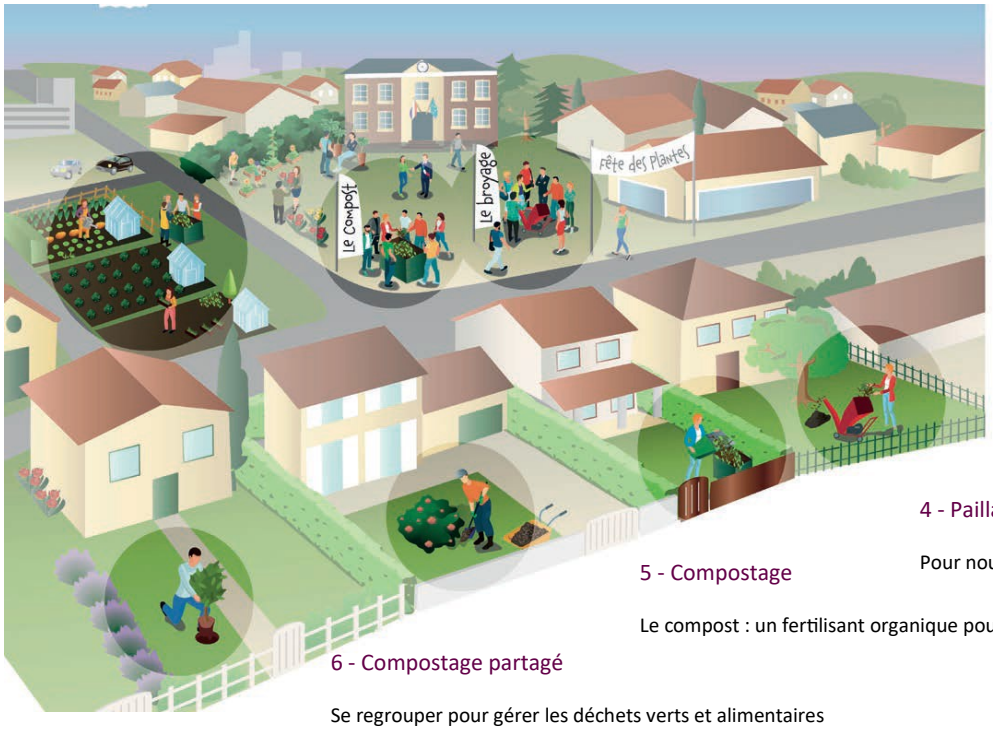

1 - Communication

Les journées des plantes et les fêtes locales sont idéales pour sensibiliser les particuliers aux solutions alternatives au brûlage des déchets verts.

2 - Jardinage raisonné

Le choix des espèces et l'entretien du jardin influencent le volume de déchets verts générés.

3 - Broyage

Simple à mettre en œuvre par le prêt ou la location de broyeurs.

4 - Paillage

Pour nourrir les plantes et améliorer le sol

5 - Compostage

Le compost : un fertilisant organique pour tous.

6 - Compostage partagé

Se regrouper pour gérer les déchets verts et alimentaires

Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes à la réunion d'information organisée par Loire Forez sur le compostage et le tri des déchets le 16 avril 2019 à Marcilly le Châtel.

Une vente de composteur était organisée sur place.

www.dechets-loireforez.fr

n° vert 0 800 881 024

EAU POTABLE : LA BOMBARDE

Le syndicat de la Bombarde gère la production et la distribution en eau potable de 35 communes dont Marcilly le Châtel. Le service est déléguée à la SAUR pour la gestion de l'usine de potabilisation et la distribution. La principale ressource en eau du syndicat est stockée au barrage du Gué de la Chaux. La pluviométrie des deux dernières années et les règles de débit réservé ne permettent pas de retrouver une pleine capacité d'approvisionnement de l'ensemble du syndicat (il manque 58 000 m3 dans le barrage). Dans ce cas, des interconnexions existent, notamment celle avec le réseau de Boën pour alimenter la partie la plus au sud du syndicat. L'équilibre calcocarbonique des eaux de Boën n'est pas le même que celui des eaux distribuées sur le reste du syndicat. Cette différence peut entraîner le décrochage des dépôts se formant à l'intérieur des canalisations et la présence d'eau trouble à vos robinets. Dans ce cas, vous pouvez joindre les services de la **SAUR au 04 69 66 35 09**. Pour toute autre question, le numéro est le 04 69 66 35 00 et le point d'accueil se situe à St GERMAIN LAVAL du lundi au jeudi 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00.

Le barrage du Gué de la Chaux

EAUX USÉES

Route de Maure

Les lingettes et les protections intimes féminines ne se dégradent pas dans nos réseaux d'eaux usées et provoquent des bouchages. Les bouchages engendrent des débordements d'eaux usées et des interventions avec des moyens lourds (camion hydro cureur).

Ces déchets doivent être mis dans les poubelles grises!

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Loire Forez en partenariat avec le SIEL étudie actuellement l'ensemble de l'éclairage public de la commune. L'emplacement de certains points lumineux ne parait plus pertinent aux vues de l'évolution des habitations, fréquentations, etc.... De ce fait un test de déconnexion va avoir lieu pour se rendre compte réellement de leur impact. A la suite de ce test, certains points lumineux seront conservés et d'autres déplacés sur des endroits plus stratégiques et facilement raccordables (poteau existant, électricité présente). Une étude spécifique est en cours pour la rue de Corbes car les travaux seront plus conséquents : implanter des poteaux, amener l'électricité ou envisager des lampadaires solaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les aînés de la commune se sont retrouvés pour un goûter spectacle le samedi 9 mars 2019

C'est avec joie que nous nous sommes réunis (habitants à partir de 65 ans et membres du CCAS) . Nous avons assisté à une pièce de théâtre « T'es Gourde » avec la troupe Les Babielles : duo humoristique de Luriecq. Texte écrit par les deux interprètes Paule Merle et Solange Grand. Ce fut un bon moment de rigolade, de détente autour de belles tables joliment décorées et fleuries. Ensuite nous avons partagé un bon goûter avec des gâteaux de notre boulangerie et une salade de fruits maison préparée par les membres du CCAS. Ce moment reste un moment important car il nous permet d'échanger, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de se rencontrer tous ensemble.

Prochain goûter le samedi 15 Février 2020.

Accueil des nouveau-nés

Cette année les bébés 2018 (5 filles et 5 garçons) ont reçu une peluche écureuil, mascotte de notre commune ainsi qu'un bon d'achat lors des vœux 2019.

MUTUELLE COMMUNALE

Nous rappelons que le CCAS a mis en place une mutuelle communale avec Ma Mutuelle de Village et Santémut Roanne. Une complémentaire santé accessible à tous, une vraie mutuelle de proximité depuis janvier 2019.

Une permanence aura lieu en mairie vendredi 11 octobre 2019 de 14h à 17h,

prendre rendez-vous au 06 07 13 99 55

Pour plus de renseignements s'adresser en Mairie.

Nous rappelons que le CCAS peut vous aider pour une aide sociale ponctuelle après un entretien et des justificatifs sont à fournir .

LES CHANTIERS EN COURS…

L'école

Aujourd'hui la première tranche des travaux est en passe de se terminer avec la livraison de l'extension et de la salle de motricité pour la rentrée de septembre 2019.

La deuxième tranche consistant en la rénovation de la cantine : cuisine et salle de restauration, démarrera en juillet 2019 pour être opérationnelle après les vacances de la Toussaint en novembre 2019. À noter que chaque mercredi c'est une équipe de 5 élus qui participe aux réunions de chantier avec assiduité et vigilance.

Cette rénovation nous aura également permis de répondre aux exigences d'accessibilité de notre école, ce qui n'était pas chose aisée pour un bâtiment situé dans une pente à 15 % et avec des niveaux différents.

Le local du terrain de foot

Les travaux d'accessibilité et de mise en conformité se poursuivent sur cet été pour être terminés à la rentrée.

SALLE DE LA GARENNE

Cette salle communale située 10 rue du Bizay à Marcilly le Châtel a pour objet de permettre la rencontre des habitants. Ce lieu rénové en début d'année 2019 est prioritairement destiné aux associations communales.

D'une capacité de 50 personnes, la salle est aussi ouverte à la location aux habitants de la commune. Afin de préserver la sérénité du voisinage, la location est à la journée. La mise à disposition est gratuite pour les associations, pour les particuliers la location à la journée avec fin de location à 22H00 est de 100 €. La caution est de 700 €. Pendant la période de chasse, de fin aout à février, l'ACCA dispose du local les week-end.

Retrouvez le règlement complet et le planning des réservations sur le site www.marcilly-le-chatel.fr rubrique « Salles communales ».

Inauguration samedi 18 mai en présence de Chantal Brosse, conseillère départementale

LE PETIT MARCHÉ

Des commerçants sympathiques et dynamiques…

Des produits variés et de qualité…

L'occasion d'échanger et de communiquer…

Tous les vendredis soirs, de 17h à 19h, vous trouverez des fruits et légumes, une épicerie, du fromage, des pizzas…Vous pourrez également faire affûter vos couteaux (une fois par mois, dates affichées sur le panneau lumineux).

Alors plus d'excuses ! N'hésitez pas à venir profiter de ce marché, qui est une chance pour la commune !

Marcilly, c'est aussi des commerces de proximité, des artisans, des entreprises…. Soyons fiers de cette diversité et profitons-en !

A nous, habitants, de contribuer à la vie économique de notre commune.

CHEMINS DE RANDONNÉES

C'est bientôt l'été !

Pour vos promenades, pensez aux chemins de randonnée.

Sur la commune, c'est 5 boucles balisées, qui sont l'occasion de découvrir

(ou re-découvrir) des sentiers, des points de vue, des villages…tout en pratiquant une activité physique.

Alors, tous à vos chaussures et rendez-vous sur les boucles Y1, Y2, Y3, O et A

Pour information :

Y1 : départ place de l'église, circuit de 5,5km

Y2 : départs possibles de Maure ou Puy Granet, circuit de 4km

Y3 : départs possibles de Maure ou Say, circuit de 5km

O : départ au pied du Château de Saint Anne, circuit de 4km

A : départ place de l'église, circuit de 12km (pour une grande partie sur la commune de Marcoux)

(Plus de détails sur le site de Marcilly le Châtel :

https://www.marcillylechatel.eu/a-decouvrir/chemins-de-randonnee/

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

"COPERNIC", LE RESEAU QUI VOUS MET EN MOUVEMENT

Rendez-vous sur *mediatheques.loireforez.fr,* saisissez votre identifiant (prenom.nom) puis votre mot de passe (numéro de votre carte d'adhérent). Vous pourrez ainsi gérer vos réservations ou encore prolonger vos prêts !
Le site vous donne également accès à un large éventail d'espaces documentaires (Films, jeux vidéos, code de la route, soutien scolaire, revues, etc.).
Alors, n'hésitez plus, connectez-vous et surfez !

LE NUMERIBUS A MARCILLY...

Semaine du 23 au 28 septembre 2019

www.mediatheques.loireforez.fr

Du Lundi 23 au Samedi 28 septembre, c'est la Semaine du Numérique dans les bibliothèques de Chalain d'Uzore, Pralong, Montverdun et Marcilly-le-Châtel.
Durant cette semaine, de nombreuses animations numériques seront organisées dans les 4 communes : heure du conte numérique, initiation à la programmation avec des robots, démonstration d'applications, inscription à la Médiathèque Numérique de la Loire, Imprimante 3D, casque de réalité virtuelle, etc.
A Marcilly-le-Châtel, l'école et la bibliothèque accueilleront plusieurs fois dans la semaine différentes animations.

Deux demi-journées pour les élèves de l'école
Programme surprise…

Mercredi 25 septembre
3 ateliers ouverts à tous (14h-16h, 16h-18h ou 18h-20h)
Découverte d'une imprimante 3 D
Conception d'objets 3 D

Jeudi 26 septembre de 17h30 à 19h30
Présentation des objets imprimés
Jeux sur tablette (Animation intergénérationnelle)

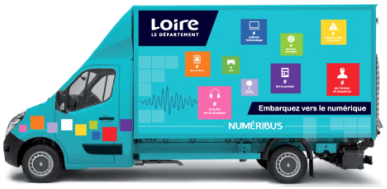

Inscriptions obligatoires aux ateliers du 25 septembre
Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent, par mail :
biblio.marcilly@gmail.com
ou par sms : 06 38 02 64 44
ou lors des permanences à la bibliothèque.
Inscriptions souhaitées à l'atelier du 26 septembre.

CONTACTS

Permanences à la bibliothèque
Maison AMASIS – 219 Rue du pavé
42130 MARCILLY-LE-CHÂTEL

Tél. : 09 81 60 45 79
Mail : biblio.marcilly@gmail.com

Sites Internet
www.mediatheques.loireforez.fr
www.loire-mediatheque.fr

L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN COTE

Les grands de l'école
en sortie à Lyon
dans le cadre de leur projet cinéma.

Une année scolaire à

l'Ecole primaire Jean Côte en photos

Spectacle de Chorale

Journée à Montbrison
sur le thème du jeu.

Exposition Kapla juin

L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

Œuvre réalisée
par les enfants
des classes maternelles

Tout d'abord nous travaillons en classe avec l'animatrice de la FRAPNA sur deux séances avec des images et des maquettes, ensuite nous allons en sortie aux jasseries de Colleigne en juin ???

Recyclage….

Grâce aux efforts de tous, les recyclages de <u>vieux stylos et de sacs plastiques de brioches et pain de mie</u> fonctionnent très bien.

La classe 6 a ainsi pu s'offrir une sortie au cinéma de Boën.

N'hésitez pas à faire un petit geste pour la nature et pour l'école en venant déposer ces déchets dans nos locaux.

L'ECOLE PRIMAIRE JEAN COTE

Dans le cadre d'un projet sur l'empreinte écologique, la classe de CM1-CM2 de M. Troussieux et Mme Manioulouxa réalisé un hôtel à insectes. Avec l'aide de l'association CILDEA, les élèves ont pris conscience du rôle de ces petites bêtes dans l'environnement. Ils ont travaillé sur leur habitat, puis ont sélectionné les matériaux susceptibles de les attirer. L'enseignante a fourni la structure de l'hôtel, puis chacun, selon ses possibilités, a apporté des tiges creuses, du bambou, des morceaux de bois percés, des briques ou encore de la paille. Le papa d'un élève a fabriqué un casier en bois et deux CM2 ont réalisé l'enseigne « trois étoiles » de l'hôtel. Les élèves ont été fiers de présenter leur création lors d'une rencontre fin mars avec les écoles de Montverdun et Sury-Le-Comtal. Après un pique-nique « zéro déchet », les enfants ont échangé autour de leurs réalisations respectives : hôtel à insectes, éoliennes, papier recyclé. Une journée riche en découvertes qui a conforté les participants dans leur volonté de protéger la planète.

Hôtel à insectes

Envol vers le collège pour les 16 CM2 de l'école !

Madeline BAROU, Tiphaine CARRET, Youën CHAIZE, Max DOS SANTOS BOTA, Rachel DUVERT, Julien FOUGEROUSE, Gabin GIOVANNINI, Julie GIRAUDIER, Quentin HERSON_MACAREL, Félicien MAISSE, Maé MARTINET, Wiliam PATURAL, Mélanie PROST, Noé RIVOIRE, Jade ROUX, Mathieu SIGAUD

FAMILLES RURALES

Danse : Marcilly a fait son cinéma… !

Le gala de danse de Familles Rurales s'est déroulé le 8 juin à la salle des fêtes de Boën. Après une année de travail avec leur enseignante Marie Dollet, nos danseurs ont enchaîné les chorégraphies sur diverses musiques de films devant un public conquis. Bravo à eux pour cette belle prestation !

Nouveauté cette année à Marcilly : après les enfants et ados tout au long de l'après-midi du mercredi, ce sont les adultes qui ont rejoint Marie pour un cours de gym dansée à 19h30, avec au programme étirements, renforcement musculaire et travail cardio, le tout dans la bonne humeur ! Si vous souhaitez nous rejoindre, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour l'an prochain.

Cours de jazz de 4 à 18 ans (mercredi après-midi)
Cours de gym dansée (mercredi, 19h30)
Informations au 06 87 10 42 43

Assemblée Générale et inscriptions aux activités pour 2019/2020 vendredi 20 septembre 2019

ART FLORAL

Pour l'année 2018-2019

Trois soirées se sont passées et toujours des créations plus belles les unes que les autres que Stephanie vous a proposées de réaliser.

Pour l'année prochaine rendez-vous à l'assemblée générale pour plus de renseignements.

Vous avez envie de participer à la vie de l'association?

Venez nous aider à organiser la Marche des Vendanges le 15 septembre 2019 !!!

Contact : Sandrine 06 43 04 27 19

YOGA, MAINTIEN EN FORME, FIT DANCE

Les cours de yoga, fit dance et maintien en forme se terminent, mais vous pouvez déjà vous inscrire ou réinscrire pour l'année suivante, les créneaux horaires restent les mêmes.

Lundi:

Maintien en forme, 16h45 à 17h45

Fit dance 18h05 à 19h05,(certificat médical obligatoire de - de 3ans)

et yoga:

lundi 20h15 à 21h30

Mercredi 8h45 à 10h15

Jeudi 19h à 20h30.

Je vous propose de me contacter au 0617513947, ou par mail leamathildemax@gmail.com

Et surtout de venir participer à l'assemblée générale pour terminer les inscriptions pré- enregistrées.

Tout se passe à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel, que la mairie nous prête gracieusement, avec tous nos remerciements.

Bon été à tous

LES STAGES DE PRINTEMPS : ESCALADE ET PONEY

Jean-Luc Touly

Comme depuis plusieurs années maintenant, nous avons organisé deux activités pendant les vacances d'Avril. Pour le bon déroulement de ces vacances, un système de co voiturage a été mis en place par les parents.

La première était un stage d'escalade sur rocher naturel, sur le site de la Guillanche à Montbrison et de Chalmazel. Les enfants ont été également accueillis pour cause de mauvais temps au gymnase de Boën. 8 enfants ont pratiqué l'escalade durant 3 après midi encadrées par Jean Luc Touly notre animateur diplômé. La bonne humeur était au rendez vous.

La seconde activité proposée était un stage découverte de la vie du poney. 13 enfants ont pu profiter pendant 4 après-midi au CERF à Marcoux des joies de l'équitation. Ils ont également fait une balade en pleine nature. Tous les petits cavaliers en herbe ont bien apprécié cette activité.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE MARCILLY, MARCOUX, TRELINS

Comme chaque année l'association vous propose un accueil de loisirs pour vos enfants de 4 à 12 ans. Il aura lieu dans le Complexe d'Animations Rurales de Marcoux du 8 au 26 juillet.

Nous accueillons pour la deuxième année consécutive notre directrice Marianne Devigne. Elle saura avec toute sa joyeuse équipe faire passer aux enfants des vacances inoubliables.

Cette année, on renouvelle les pré-inscriptions en ligne. Toutes les infos nécessaires sur le site : www.famillesrurales.org/marcilly-le-chatel/

En ce qui concerne le programme, Les enfants partiront tout d'abord en voyage autour du monde. Une sortie est proposée cette première semaine: petite Rand'eau à Montbrison et bowling pour les petits.

La seconde semaine, ils feront un voyage dans le temps. Deux nuitées seront proposées le mercredi et jeudi soir. Deux sorties sont proposées : Une à Chalmazel pour l'Intercentre et l'autre à Salva Terra et Labyland à Haute Rivoire.

La dernière semaine, le thème sera « Sportif en herbe ». Les enfants pourront s'initier au curling, korfball, lancer de chaussettes. Une sortie « Escalade » avec guide de haute montagne clôturera ce mois de Juillet.

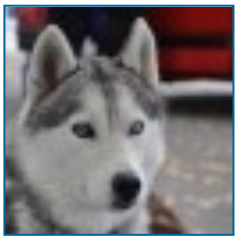

Comme d'habitude, nous vous offrons également la possibilité de partir en camp.

- Celui organisé par le département de la Loire sur le thème du Handicap même pas peur ! pour les 11/14 ans à Roanne.
- Un stage foot proposé par l'ASSE pour les 8/16 ans.
- Et notre fameux camp prend l'air organisé par Marianne. Cette année ce sera à Ste Sigolène (Haute Loire) du 25 au 26 Juillet pour les 8/12 ans (Cani-rando, initiation à la conduite d'attelage, pêche etc ...)

Toute l'équipe vous souhaite de passer un excellent été 2019.

FAMILLES RURALES

Atelier théâtre

La représentation du vendredi 24 mai a été une réussite : le public venu en nombre ce soir là , a apprécié les sketches, mimes et pièces préparés par les 22 participants de l'Atelier.

Les jeunes acteurs ont pris beaucoup de plaisir à monter sur scène et partager leur enthousiasme.

Le goûter-découverte a été reconduit cette année encore le mercredi 26 juin aux vieilles Pierres de 15h à 17h. Il est l'occasion d'inviter un copain de classe , une petite sœur un voisin… à venir participer à l'Atelier et ainsi découvrir ce qu'on peut y faire… !!!! Le goûter vient conclure cette séance et la saison 2018/2019.

L'an prochain l'Atelier sera reconduit le mardi aux mêmes horaires que cette année : de 17h à 18h pour les 7/11 ans et de 18h à 19H30 pour les 12 ans et plus. Les inscriptions se feront lors de l'Assemblée Générale de l'AFR qui se tiendra début septembre, et/ou au Forum des associations de Boën.

Si la demande s'en fait ressentir il sera peut-être proposé un créneau de 10H à 10H45 pour les 3/6 ans le mercredi matin.

SOLUTION DES JEUX

A Hor : Ravat – Arête – Verte – Anti – Ge – Ru – Ester
Vert : Ravage – Arênes – Vert – Attiré – Tee – Or

B Hor : Canal – Orale – Rasée – Bis – Ere - Ses
Vert : Corbes – Araire – Nasses – Ale – Lee – Or

C Hor : Furet – Enoué – Liste – Ifs Niera – Ee – An – Serpe
Vert : Félines – Unifié – Rosse – Eut – Rap – Tee - Ane

D Hor : Poire – Arles – Riens – Ag – Te – Dior - Innés – Sète
Vert : Paradis – Origine – Ile – Ont – Rentrée – Esse

E Hor : Bizay – Unis – Saper – Rieur - Dorée
Vert : Busard – Ina – Io – Zipper – Ase – UE - Rare

F Hor : Crâne – Habit – Atre – Bue – Ergot – Tee
Vert : Chabet – Ratture – Abrégé – Nie – Et – Ote

G Hor : Bourg – Ocrer – Eté – Lem – Etire - Eut
Vert : Boiles – Octet – Urémie – Ré – Ru – GR - Set

COMITÉ DES FETES

Le samedi 4 mai, le comité des fêtes a organisé **le Troc Plantes**.

Les gens ont pu « Troquer », l'ensemble de 12 tables du chapiteau étaient recouvertes de plantes, et en fin de matinée, la plupart des plantes avaient trouvé preneurs.

Les 19 et 20 octobre pour la deuxième année, nous allons organiser le salon du « **bien-être** », cette année il aura lieu sur 2 jours.

Il débutera le samedi matin et rassemblera plusieurs exposants de produits naturels, des méthodes alternatives de thérapies, soins et bien-être. Il y aura aussi plusieurs conférences présentant ces thérapeutes et produits pas toujours très bien connus du grand public. De quoi apprendre à être bien ou mieux dans sa peau.

La prochaine animation sera la fête patronale :

La fête patronale aura lieu les 19, 20 et 21 juillet

Comme l'année dernière, le feu d'artifice aura lieu le samedi soir.

Le défilé de chars du dimanche après-midi sera reconduit.

Cette année, le thème est « les métiers ».

Le défilé sera animé par la Banda « VI-IGNI » de VIRIGNEUX.

Le Programme de la fête sera le suivant :

- **Vendredi 19 juillet**

Distribution des brioches par les classards

A partir de 18H00 : concours de pétanque (au stade)

- **Samedi 20 juillet**

Sur la journée :

Distribution des brioches dans toute la commune par les classards

Le soir à partir de 22H00:

Feu d'artifice (*offert par la mairie*)

Suivi du bal des jeunes (gratuit) mis en musique par *HELIOS*

- **Dimanche 21 juillet**

Le matin :

A partir de 11H00

Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après-midi.

A partir de 11H30 :

Vin d'honneur offert par la mairie

L'après-midi :

A partir de 15H30 :

Notre incontournable **défilé de chars** réalisés par différents hameaux

Accompagné par la **Banda « VI-IGNI »** de Virigneux

A partir de 17H30 :

Bal musette avec **l'orchestre « Maurice MOINE »**

Vers 20H00 :

Repas traditionnel Paella ou Fourmiflette

Vers 21 H00 :

Le bal des familles (gratuit)

Avec l'**Orchestre de « Maurice MOINE »**

ENTENTE SPORTIVE CHAMPDIEU MARCILLY

E•S•C•M

Entente Sport

Champdieu Marcilly

ENTENTE SPORTIVE CHAMPDIEU MARCILLY

La saison 2018/2019 vient de se terminer. Pour les Seniors, cette saison ne sera pas à retenir dans les annales du club.
L'équipe I seniors évoluait au plus haut du district de la Loire en D1. Pour la saison prochaine elle va descendre en D2, elle finit pourtant 12ème sur 14 équipes, mais cette année 4 équipes de la poule descendent en division inférieure.
Nous avions 3 équipes Seniors, pour la saison prochaine nous souhaiterions engager aussi 3 équipes. Suite à l'arrêt de plusieurs joueurs (soit pour le travail, soit à cause de blessures ou en limite d'âge), il nous sera difficile d'inscrire 3 équipes donc nous sommes à la recherche de joueurs afin de compléter notre effectif Senior.
Le point positif de la saison, c'est que nous avons des équipes jeunes qui progressent rapidement.

Pour la saison 2019/2020 nous aurons au moins une équipe dans chaque catégorie.

En catégorie U6/U7	Années de naissance 2013 et 2014
En catégorie U8/U9	Années de naissance 2011 et 2012
En catégorie U10/U11	Années de naissance 2009 et 2010
En catégorie U12/U13	Années de naissance 2007 et 2008
En catégorie U14/U15	Années de naissance 2005 et 2006
En catégorie U16/U17 :U18	Années de naissance 2002- 2003 ET 2004

Dans les catégories jeunes nous souhaitons compléter nos effectifs, si vous connaissez des jeunes qui souhaitent pratiquer le Football en club, ils peuvent contacter le président au 06 19 43 12 18
Les entrainements ont lieu le mercredi après-midi.
L'assemblée générale du club a eu lieu le vendredi 14 juin.
Un nouveau bureau a été élu.

Le président est Alain PEYRET Tél : 06 19 43 12 18
Les Vice-présidents : Maurice BEAL et Gérard MANDAROUX
La trésorière Annie DELAUCHE
Le secrétaire J-L MALLET

LES VIEILLES PIERRES

Le festival des Vieilles Pierres revient les 30 et 31 août 2019 pour sa 9ème édition. Comme chaque année, l'ambiance festive, conviviale et bon enfant sera à l'honneur tout le week-end avec des groupes de tous horizons!

Le vendredi soir, trois groupes ambianceront le festival :
- Aldo (humour)
- Juwabans (jazz rock/ funk)
- Martine (métal, rap)

Dès **le samedi après-midi**, une kermesse sera ouverte au jeune public et une scène ouverte sera proposée à tous ceux qui souhaitent se produire!

Le samedi soir, le festival continuera avec 4 groupes :
- Beaten Brats (punk)
- Lingus (rock)
- Balto Parranda (rock Balkan)

BANQUET DES CLASSES EN 9

Le traditionnel banquet des classes aura lieu à la salle des Fêtes le

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019

- 11h Photos de classes
- 12h Apéritif
- 13h Repas (vins, café compris)
- Animation
- Soupe à l'oignon

LISTE DES RESPONSABLES :

10 ans	Marion GAILLARD	06 83 58 06 68
20 ans	Martin GIRAUDIAS	07 86 95 22 20
30 ans	Astrid CHAZAL	06 88 02 03 53
40 ans	Delphine GUILLOT MARCHAND	06 32 39 26 38
50 ans	Catherine LARUE	06 89 21 94 43
60 ans	Yves CREPET	06 73 35 98 77
70 ans	Nicole FLATTIN	06 05 35 44 67
80 ans et +	Catherine LARUE	06 89 21 94 43

Pour les enfants de 10 ans, les parents souhaitant participer peuvent s'inscrire. Les enfants devront être parrainés par un classard, en cas de non-présence des parents. Merci de nous communiquer son nom.

Les photos seront réalisées par le Studio d'Urfé (photographe à Montbrison). Au cours de l'après-midi, vous pourrez les choisir et les commander au tarif de 10 €.

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION Banquet des classes en 9 MARCILLY

NOM ..... PRENOM .....

Nombre de Repas adulte : ..... X 45 € soit un total de ..... €

Nombre de Repas enfant : ..... X 15 € soit un total de ..... € Soit un total Global de ..... €

Adressez votre bulletin d'inscription rempli avec votre règlement par chèque à l'ordre de :

CLASSE DE MARCILLY-LE- CHATEL, à un responsable de classe IMPERATIVEMENT AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2019.

GROUPE VOCAL

Groupe Vocal

Vendredi 23 mars

Nous étions à Nervieux où nous avons chanté pour « L'association Union Ethique Contemporaine » avec la chorale « Chœur d'étang » de Savigneux et « la Compagnie Coin de Rue » de Montbrison.

Une partie des choristes

Vendredi 12 avril

C'était cette année la 17ème rencontre musicale à l'église Saint Cyr. Deux autres chorales étaient invitées. « Eclats de voix » de Montbrison dirigée par Jean-Pierre Emain et « la Compagnie Coin de Rue » de Montbrison dirigée par Annie Guigneton.

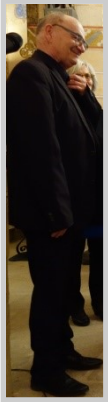

Eclats de voix et leur chef de chœur

La Compagnie Coin de Rue

Le Groupe Vocal

Un public nombreux assistait à ce concert et appréciait les prestations des 3 groupes, très différentes. La soirée s'est terminée par un chant commun dynamique « J'ai du bon tabac ».

Après le concert, les choristes de Marcilly avaient bien sûr préparé ce qu'il fallait pour passer un moment bien agréable de convivialité. Le verre de l'amitié était offert par le Groupe Vocal. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concert et aux 2 chorales qui se déplacent bénévolement.

A l'année prochaine pour la 18ème Rencontre Musicale.

Pour plus de photos du concert vous pouvez utiliser le lien ci-dessous pour voir l'album du Progrès

https://www.leprogres.fr/loire-42-edition-forez/2019/04/15/17e-rencontre-musicale-organisee-par-le-groupe-vocal-de-marcilly-gpso

REPRISE

La reprise se fera le **vendredi 20 septembre 2019**.

Les répétitions auront lieu à la salle de la Garenne le vendredi soir à 20 heures 30.

20 septembre *27 septembre* *4 octobre* *11 octobre* *18 octobre*

Normalement on sera de retour à l'école. Il ne faudra pas oublier sa chaise.

8 novembre *15 novembre* *22 novembre* *29 novembre* *6 décembre*

13 décembre *20 décembre*

La suite du calendrier dans le prochain « écureuil »

Nous sommes déjà repartis sur un nouveau répertoire. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Vous êtes indécis, venez assister à une répétition. Si vous voulez rejoindre le groupe, il vous en coûtera 10 € pour l'année et surtout, surtout, venez avec votre bonne humeur !!!

Renseignements : Jean VERNAY 04 77 97 59 62 – jean.vernay@wanadoo.fr

PROJET

Samedi 19 octobre : Le Groupe Vocal chantera à 20h30 à l'église de Bussy Albieux pour le téléthon, il y aura aussi la chorale de Mizérieux.

BONNES VACANCES A TOUS

LE SOU DES ÉCOLES

LOTO

Le loto s'est déroulé le dimanche 10 FEVRIER. Les jolis lots ont attiré de très nombreux joueurs encore cette année ! Il fallait arriver tôt pour trouver une place assise.

Tout l'après-midi, joies et déceptions se lisent sur les visages des petits et des grands au hasard des numéros tirés.

LES GAGNANTES DE LA SUPER PARTIE

Madame LERECHE : 500€ d'Actichèques

Madame DAZY-LAURENT : Une Nintendo Switch

Madame GAY : Un panier garni et une entrée pour 2 personnes au Cabaret Saint Martin

Madame GAILLARD : Un panier garni et une station météo

Le SOU DES ECOLES remercie tous les sponsors et commerçants sans qui ce loto ne pourrait avoir lieu !

SUPER LAPIN

Le lundi 8 AVRIL les élèves de l'école de Marcilly ont eu la visite surprise de SUPERLAPIN, la mascotte de la classe des PS-MS.

Après s'être gentiment prêté à une séance photo, SUPERLAPIN a distribué de délicieuses brochettes de bonbons à tous les petits gourmands !

Super lapin

BOÎTE A CAKES

Cette année le Sou des écoles a organisé une vente de cakes de « La boîte à cakes » de Briennon. Les Marcillois sont de véritables gourmands puisque 283 boîtes ont été vendues ! Au chocolat, à la framboise, à la noisette, il y en avait pour tous les goûts !

CONCERT

Le samedi 11 MAI le Sou a accueilli 2 groupes locaux à la salle des fêtes :

« 100% ZEN » et « ROCK EN SOUS-SOL »

Toute la soirée Valérie et Audrey ont donné de la voix, accompagnées de leurs musiciens pour faire danser le public venu nombreux. L'ambiance était au rendez-vous !

Merci aux 2 groupes pour cette belle soirée !

RETOUR EN IMAGES SUR LA VIE DE NOTRE COMMUNE CES DERNIERES ANNEES...

Délimitation de l'agglomération

Concours de fleurissement - Remise des prix

Distribution des bacs jaunes 1er trimestre 2016

Le local des jeunes

Accueil des nouveau-nés

3 nouveaux chemins de randonnée

Eté 2016

Inauguration verger conservatoire Mars 2016

Inauguration de l'aire de jeux
Novembre 2016

Maintien de la poste par le facteur guichetier - Novembre 2015

Plan communal de sauvegarde - Exercice octobre 2015

Rénovation de La Garenne - Janvier 2019

Mise en herbe du cimetière - Objectif 0 pesticide - Printemps 2016

Témoignage de solidarité devant la mairie suite aux attentats de novembre 2015

Illuminations
décembre 2017

Commémoration centenaire de l'armistice novembre 1918

Rencontre avec les élus pour présenter le projet de l'école 21 avril 2017

La cantine scolaire avant rénovation

Rénovation des toilettes et de la place de l'église , mise aux normes PMR - 2ème trimestre 2018

Mise en place et arrêt des TAP…
Nous avons très rapidement travaillé avec les représentants des parents d'élèves, les partenaires associatifs du territoire, afin de proposer des activités périscolaires enrichissantes pour les enfants de la commune.
Notre souhait a été de permettre une ouverture culturelle et artistique mais également sportive dans notre école.
Tout au long de ces 4 années de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) nous avons fait des bilans, en concertation avec les parents, pour faire évoluer l'organisation des ces temps afin de répondre au mieux aux besoin des familles et aux attentes des enfants.
C'est également dans le dialogue et la concertation, et après un bilan qualitatif que nous avons pris la décision de demander une dérogation aux 4 jours et demi d'école pour revenir à 4 journées de classe.
Cette expérience a permis de retisser du lien dans notre école et a lancé l'équipe de la commission école dans ses missions pour le bien-être de nos enfants.

Pérennisation d'un poste d'ATSEM
Forts du constat qu'un poste d'ATSEM était régulièrement renouvelé par des contrats précaires depuis plus de 10 ans, et afin de répondre au besoin d'encadrement renforcé pour la mise en place des TAP, nous avons pérennisé ce poste.
C'est ainsi que Nadège Marchat, titulaire du concours d'ATSEM a été recrutée.
Aujourd'hui cet emploi pérenne nous permet de répondre pleinement aux besoins, à la fois du temps scolaire et des temps périscolaires, avec 3 personnes diplômées et pleinement investies dans leur travail.

Agrandissement, rénovation et mise aux normes PMR de l'école Jean Cote - Septembre 2018 / Novembre 2019

Réfection des chaussées

route de Montverdun, route de Maure, chemin du Château de Say…

Rencontres avec les habitants des quartiers

Entretien de la station de Say par des moutons

Présentation des stations de traitement des eaux usées

Etudes de l'assainissement

LES JEUX DE L'ECUREUIL PAR ROBERT DURIS

A

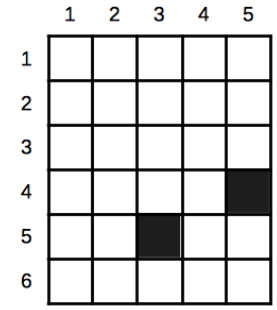

Grille A

Horizontalement : 1-Quartier 2-Dans le poisson 3-Couleur prairie 4-Contre 5-Terre des ancêtres – Petit cours d'eau 6-Aller en justice

Verticalement : 1-Dévasté 2-On y crie "olé" 3-Couleur espérance 4-Amené à soi 5-Support de balle de golf - Ville antique

B

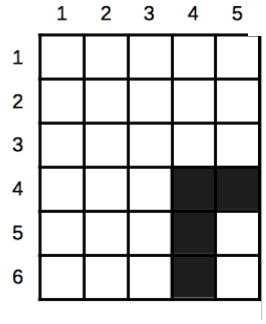

Grille B

Horizontalement : 1-Suez ou Panama 2-Parlée 3-Coupée court 4-Par deux 5-Long temps 6-Les siennes

Verticalement : 1-Quartier 2-Instrument de labour 3-Pièges à poissons 4-Bière anglaise 5-Général sudiste – Première médaille

C

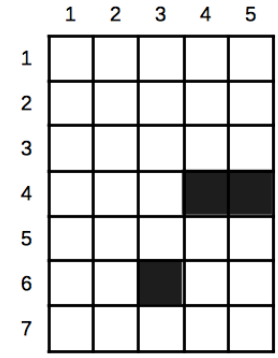

Grille C

Horizontalement : 1-Il court! il court 2-Débarrassée des noeuds 3-Enumération 4-Petits conifères 5-Refusera 6-Voyelles jumelles – Il a son jour 7-Croissant coupant

Verticalement : 1-Quartier 2-Egalisée 3-Personne méchante 4-Forme d'avoir – Musique moderne 5-Base de lancement – Bête batée

D

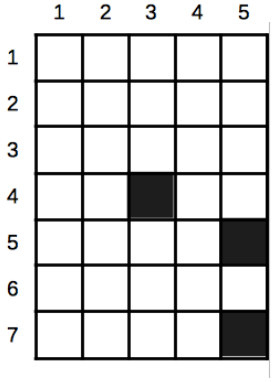

Grille D

Horizontalement : 1-Fruit 2-Ville antique du midi 3-Des broutilles 4-Argent – Pour tracer 5-Grand couturier 6-De naissance 7-Ville de Brassens

Verticalement : 1-Quartier 2-Commencement 3-Ré ou Corse – Forme d'avoir 4-Elle se fait en septembre 5-Crochet de boucher

E

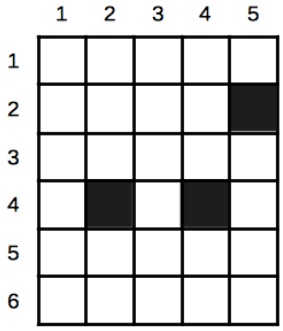

Grille E

Horizontalement : 1-Quartier 2-Liés 3-Détruire progressivement 5-Amuseur 6-Brillante

Verticalement : 1-Rapace 2-Institut National de l'Audiovisuel – Prêtresse changée en vache 3-Mettre un zip 4-Résine fétide aux propriétés antispasmodiques – Union Européenne 5-Très peu fréquente

F

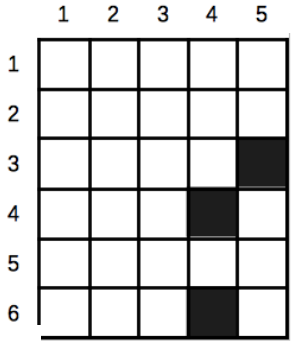

Grille F

Horizontalement : 1-Protège le cerveau 2-Vêtement 3-Feu 4-Boire au passé 5-Pointe cornée du coq 6-Pour le golfeur

Verticalement : 1-Quartier 2-Trait pour annuler 3-Diminué une durée 4-Refusé 5-Agent de liaison - Enlevé

G

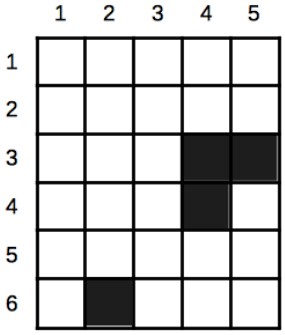

Grille G

Horizontalement : 1-Vieux quartier 2-Teinté en orange ou en rouge 3-Belle saison 4-Module lunaire 5-Agrandit 6-Forme d'avoir

Verticalement : 1-Quartier 2-Unité de puissance d'un ordinateur 3-Mauvais taux sanguin 4-Note – Petit cours d'eau 5-Sentier de randonnée – Manche au tennis

Retrouvez nous sur le web !
www.marcilly-le-chatel.fr

Attention nouveaux horaires à partir du 2 septembre

MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 11h

Vendredi de 14h à **18h30**

Téléphone : 04 77 97 40 80

marcillym@wanadoo.fr

DATES À RETENIR

Lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet **Centre de Loisirs Familles Rurales**

Vendredi 19, samedi 20, dimanche 21 juillet **Fête patronale**

- Vendredi 19 **Concours de pétanque**
- Samedi 20 **Feu d'artifice 22h, Bal des jeunes**
- Dimanche 21 **Verre de l'amitié 11h30, Défilé de chars 15h30, Bal musette 17h30, Repas 20h**

Lundi 12 août au dimanche 31 août **Bureau de Poste fermé**

Vendredi 30, samedi 31 août **Festival Les Vieilles Pierres**

Vendredi 13 septembre **Préparation des pâtés aux pommes pour la marche 8h Familles Rurales**

Dimanche 15 septembre **Marche des vendanges Familles Rurales**

Vendredi 20 septembre **Assemblée Générale de Familles Rurales + Inscriptions aux activités 19h**

Vendredi 20 septembre **Rentrée du Groupe vocal**

Mercredi 25 septembre **Animations à la médiathèque 14h - 20h**

Jeudi 26 septembre **Animations à la médiathèque 17h30 - 19h30**

Vendredi 11 octobre **Permanence mutuelle communale 14h - 17h**

Lundi 14 octobre **Don du sang 16h - 19h**

Samedi 19 octobre **Groupe vocal à l'église de Bussy Albieux 20h30**

Dimanche 10 novembre **Banquet des classes en 9 à 11h**

Lundi 11 novembre **Commémoration armistice 1918 à 11h**

Samedi 23 novembre **Théâtre (saison culturelle départementale) 20h salle des fêtes**

Vendredi 17 janvier 2020 **Vœux du maire et du Conseil Municipal, remise des prix du concours des Maisons fleuries et accueil des nouveau-nés à 19h30**

Concours Maisons fleuries

Le jury passera dans la commune pendant l'été....

L'écureuil, Journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel
Directeur de publication : Thierry Gouby - Imprimé par nos soins
Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel
Tirage : 670 exemplaires
Photo de couverture : Hôtel à insectes réalisé par les CM2 de l'école

Prochaine parution de l'écureuil : Janvier 2020

Vous souhaitez communiquer avec l'écureuil...

ecureuil_marcillylechatel@orange.fr